

Le numérique sans embrouille

Guide pour surfer sans prise de tête



GENERATION NUMERIQUE

Edito

Avec Internet, nous avons découvert des possibilités inédites d'information, de communication, de participation. Les enfants s'en sont largement saisis, et nous pouvons nous en réjouir car c'est un espace dans lequel ils peuvent participer de manière extrêmement libre.

Mais nous ne pouvons pas être simplement spectateurs de cet accès à Internet, car il constitue aussi une exposition à de nouveaux dangers : cyber-harcèlement, fake news, contenus préjudiciables, atteintes à l'intégrité et à la vie privée.

Parents et adultes, nous avons un rôle à jouer pour accompagner les enfants dans ce monde virtuel aux impacts bien réels, en les informant des risques, en leur apprenant les attitudes à adopter, en les aidant à se protéger.

Le dialogue est donc primordial, pour prémunir les dangers, désamorcer les difficultés, répondre aux inquiétudes. Pourtant, une enquête Ipsos révélait récemment que 68% des parents ne parlent pas avec leurs enfants de ce qu'ils font ou voient sur Internet.

Ce guide offre précisément des ressources pour dialoguer autour de ces questions et apprendre ensemble, enfants et adultes, comment user au mieux d'Internet, « sans embrouille ».

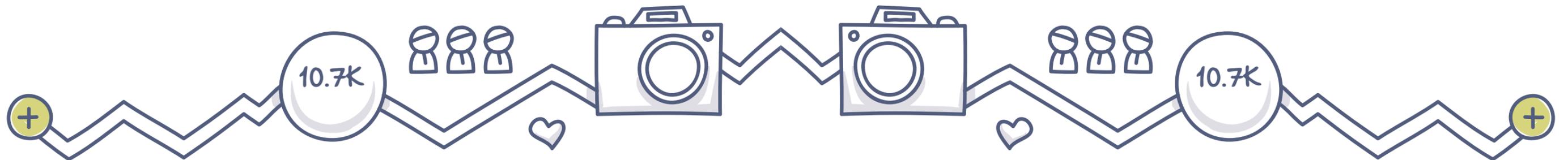


Adrien TAQUET,
secrétaire d'État chargé
de la protection de l'enfance.

© Ministère de la santé et des solidarités

Sommaire

| | |
|--|----|
| MOBILE ATTITUDE | 4 |
| TROUVER LA BONNE INFO | 6 |
| INFO OU INTOX | 8 |
| TA VIE PRIVÉE C'EST PERSO..... | 10 |
| RÉSEAUX SOCIAUX : ON S'AFFICHE SUR LE WEB ? | 12 |
| HAINE SUR LE WEB : ATTENTION DANGER..... | 16 |
| TES FILMS ET TA ZIK , OÙ TU VEUX QUAND TU VEUX..... | 18 |
| JEUX VIDÉO : ACCRO MAIS PAS TROP | 20 |
| LES LOGICIELS LIBRES POUR FAIRE CE QUE TU VEUX, COMME TU VEUX | 22 |
| WEBGRAPHIE | 23 |



MOBILE ATTITUDE

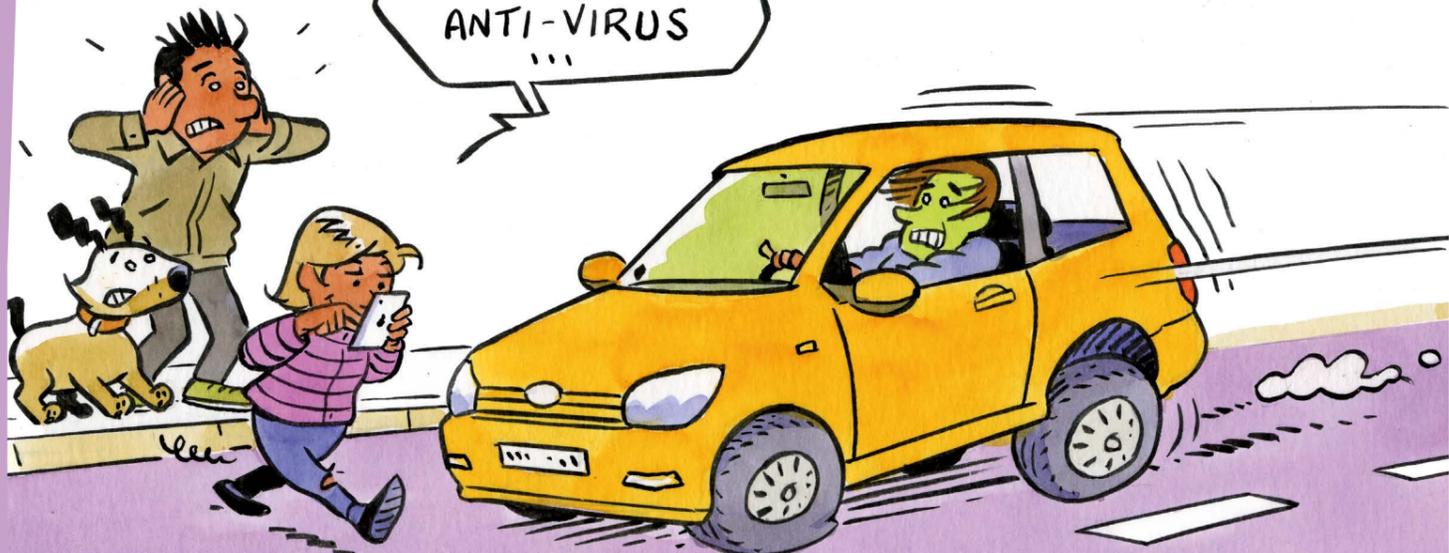
« Si vous deviez partir sur une île déserte, qu'emporteriez-vous ? » **Mon mobiiiiile !**
Pourvu que j'aie du réseau... Avec lui, j'ai tout dans la poche. Mes amis, ma musique, mes jeux, mes photos, mes vidéos... Moins lourd qu'un sac à dos, et plus stylé !

JOURNÉE TYPE D'UN PHONE ADDICT >>>>>

- **12h** : Un clic par ci, un clic par là, je réserve les places de ciné sur mon mobile. Paiement sécurisé assuré.
- **14h** : il est où ce ciné déjà ? Sur le site mobile des transports en commun, je checke l'itinéraire et les horaires.
- **15h02** : pour attendre le bus sans enrager je télécharge un jeu sur Gameandplay. Légalement ! Pas envie que mon mobile explose à cause d'un virus.
- **15h12** : le bus, pas trop tôt ! Je passe mon mobile devant la borne de validation des tickets de transports. Ma carte Sim c'est mon sésame. Plus de tickets qu'on oublie à la maison.
- **15h20** : je lance la vidéo en streaming du dernier album des Kult Monkeys sur leur site officiel. Stylé ! Je baisse le son pour ne pas exploser les oreilles de mes voisins.
- **15h45** : cet album il me le faut ! Je me géolocalise et trouve le Musicstore le plus proche. Ce soir, je me fais ma playlist en streaming !
- **16h02** : arrivée au ciné. J'éteins mon mobile histoire de voir le film tranquille.
- **17h55** : le film, d'la bombe ou pas ? Après la séance, j'interview mes copains en vidéo. Je vais la publier sur Insta. Après avoir récupéré leur permission écrite ou celles de leurs parents, je sais !



PRUDENCE,
JE VÉRIFIE MON
ANTI-VIRUS



ZÉRO EMBROUILLE

- Tiens, tu as reçu un message. Mais qui est-ce ? Attention, un numéro surtaxé. Encore une pub qui va exploser ton forfait. Dis **NEXT...**
- BlueElephant te demande ton tel. Méfiance... Qui te dit qu'il est bien qui il prétend être ? Ton numéro c'est uniquement pour les potes que tu connais dans la vraie vie.
- Dans un lieu public désactive ton Bluetooth. Ca t'évitera d'attraper un virus ou de te faire aspirer tes infos perso...
- Le loser, il a volé ton mobile ! Tu as le code IMEI* ? Appelle ton opérateur et bloque ton forfait.
- **WARNING !** Protège ton mobile en utilisant ses fonctionnalités de sécurisation. Pour un iPhone, tu les trouveras sur icloud.com, pour un mobile android, direction support.google.com/android. Ajoute un antivirus gratuit ou payant pour plus de sécurité.
- Évite de télécharger des applications hors de la plate-forme officielle (Google Play sur Android, App Store sur iPhone...). Change ton code PIN par défaut (0000) et verrouille ton tel dès que tu ne l'utilises pas.

MOBILE ATTITUDE

- Lâche ton écran toutes les 20 minutes pour reposer tes yeux, même si tu portes des lunettes.
- Pas d'écran avant de dormir ! La lumière bleue bloque l'hormone du sommeil. Active le mode anti-lumière bleue sur ton mobile (Night Shift sur iPhone, Éclairage nocturne sur Android). Ou télécharge une appli comme Twilight ou f.lux.
- Dans la rue, pas de mobile, même si tu as une oreillette. Trop absorbé par ta conversation, tu risques gros sur la route...

FAIS-TOI DISCRET

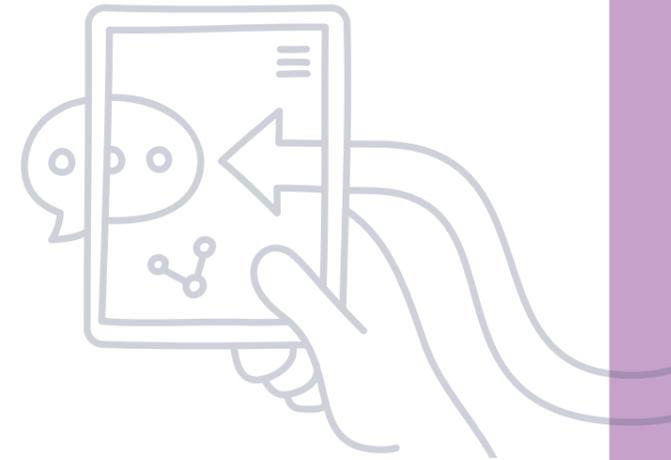
- En cours ou au ciné, éteins ton mobile.
- Ne raconte pas ta vie au tel dans les transports en commun. Les voyageurs se moquent de savoir si Medhi kiffe Léa ou le contraire.
- Et oublie le haut-parleur pour écouter ta musique à fond dans un lieu public. Utiliser un casque c'est respecter la liberté des autres !

LES ÉCRANS, PAS TROP SINON C'EST PAS BON

La lumière bleue diffusée par les écrans de tablettes et mobiles a un effet photoxique sur la rétine. Le temps passé sur écran a également tendance à déformer le cristallin de l'oeil et peut causer une myopie. En plus, ça réduit notre capacité à être attentif et fait baisser les notes au bahut.

C'EST QUOI ?

Tu as vu ces drôles de petits carrés noir et blanc sur tes cannettes de soda ou tes mag préférés ? Une nouvelle tendance design ? Ben non, bien mieux ! Passe ton mobile pour voir. Ce sont des QRcodes, des sortes de code-barres en 2D qui te donnent accès à des infos en avant-première, des jeux, des promos...



TROUVER LA BONNE INFO

La cata ! Tu as total zappé l'exposé de demain ! Direction le Net illico, le roi des réseaux pour trouver de l'info sur tous les sujets en 5 min chrono. Le but du jeu, *s'inspirer sans imiter* !

C'EST QUOI ?

Ne confonds pas fait et opinion. Les faits constituent une vérité vérifiable. L'opinion est un jugement porté sur ces faits.

LE B.A BA DE L'EXPOSÉ QUI ASSURE

1 Cerne le sujet

Pose-toi les bonnes questions pour bien cibler ta recherche : quel est le sujet, quels sont les mots-clés pertinents ? Histoire d'éviter de visiter des pages qui ne te seront pas utiles.

2 Fais tes recherches

Tes recherches doivent répondre à 5 questions précises : *who, what, where, when, why*. C'est la méthode utilisée par les journalistes. Lance ta recherche sur plusieurs mots-clés ou sur une expression précise entre guillemets.

Bon plan : clique sur Actualités, Vidéos, Images, Maps (cartes), pour affiner les résultats selon tes besoins.

3 Cible les résultats

Ne tombe pas dans le panneau : le site qui s'affiche en premier sur les résultats des moteurs de recherche est le plus consulté ou celui qui a payé pour être en pôle position, mais pas toujours le plus intéressant. Parfois, pour trouver l'info qui change tout, il faut scroller !

CLAIR ET NET

Le Web c'est une sorte de bibliothèque universelle. On y trouve tout sur tout... et sur n'importe quoi. Pour trouver l'info qu'il te faut, mise sur les moteurs de recherche et les encyclopédies en ligne. Sans oublier de vérifier tes sources et recouper tes infos !

4 Analyse les sources

Évite les fausses infos. Vérifie l'auteur des pages et fie-toi à celles de sites officiels ou de profs (ben oui) plutôt qu'aux pages perso. Trop dommage de se griller à cause d'un fake.

5 Confronte-les

Croise tes sources et vérifie qu'une même info est traitée différemment d'une page à l'autre, sinon ça sent le copier-coller bête et méchant. Préfère les dates de parution les plus récentes. Histoire de ne pas te taper l'affiche !

6 Écris

Écris le fil conducteur qui te servira à construire ton plan de rédaction : résume ton sujet en une phrase qui répond aux 5 W. Répond également au pourquoi et au comment. Puis imagine l'introduction et la conclusion de ton argumentation, c'est-à-dire d'où tu pars et où tu veux arriver. Rédige ton plan en organisant tes arguments selon ton fil conducteur et écris ! N'oublie pas de citer tes sources.

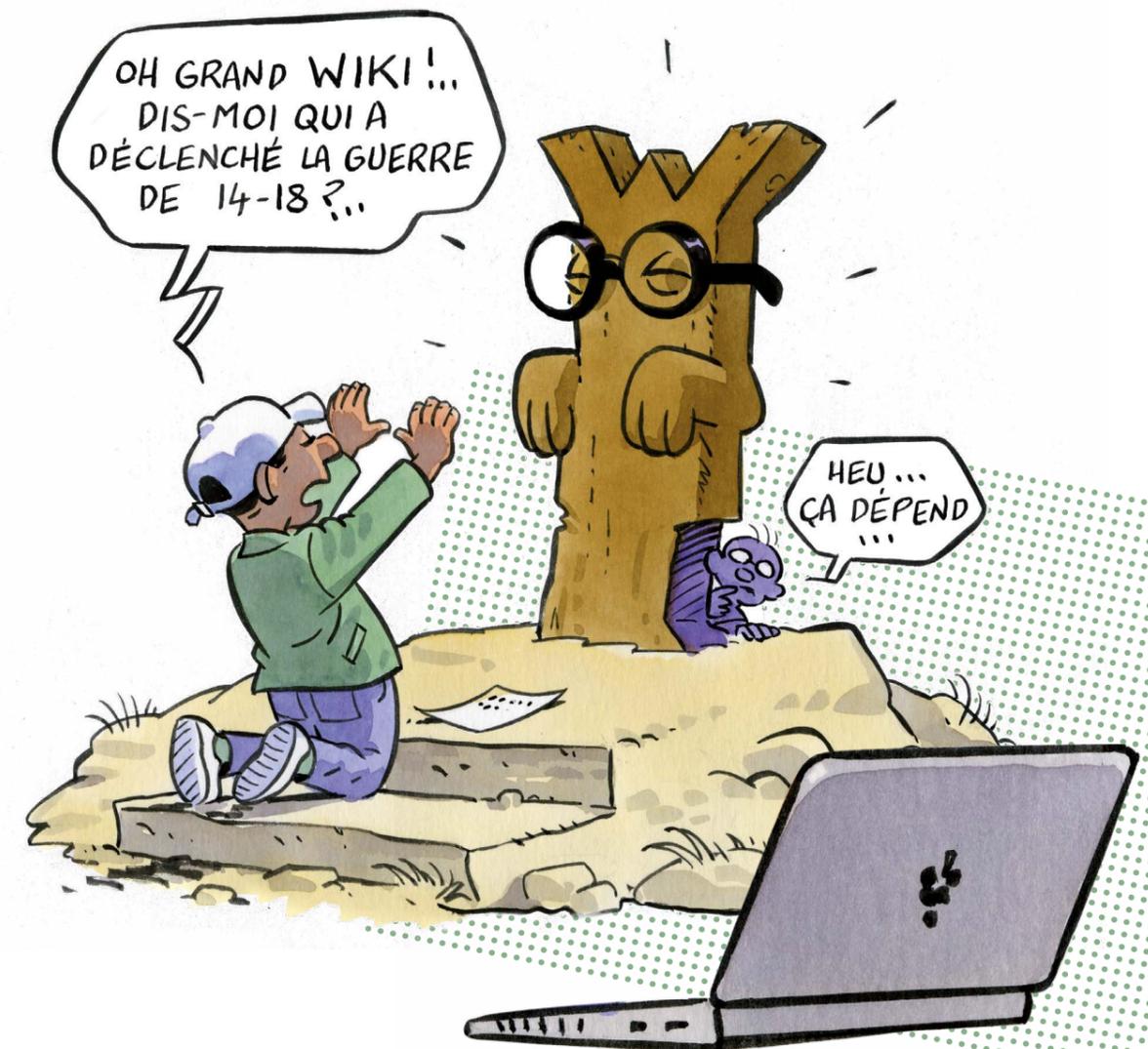


C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ TOI

Au petit jeu du copier-coller sur le Net, Laura, 15 ans, collégienne en 3^e, a récolté un zéro à son devoir de français. S'inspirer des autres sans leur piquer leurs idées, c'est ça le jeu quand tu rédiges un exposé !

C'EST QUOI ?

Un wiki, ça vient de l'hawaïen « wiki » qui signifie rapide. C'est un site web qui permet aux utilisateurs d'écrire eux-mêmes des pages ou d'en modifier pour enrichir le site. Une sorte d'encyclopédie commune ! En général, les informations qu'ils ajoutent sont vérifiées avant ou après publication. Le premier wiki, appelé WikiWikiWeb, a été inventé en 1995 pour un site sur la programmation informatique.



TA VIE PRIVÉE C'EST PERSO

Le numérique, c'est fantastique ! On partage, on joue, on achète, on fait le buzz, on peut même faire nos démarches administratives sans se déplacer. Et on diffuse plein de données perso sur le web... *Ta vie privée* est-elle vraiment protégée ?

LES BIG DATA, LE NOUVEAU BIG BROTHER ?

« En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies... ». Cette phrase qui s'affiche sur certains sites t'indique qu'ils collectent tes informations personnelles. La loi leur impose de t'en informer et de te permettre de paramétrer tes préférences de collecte d'informations personnelles. Sache que

grâce à des outils issus des technologies dites Big data (données de masse), les sites analysent tes comportements et préférences de navigation. Quand tu surfes tu es sans cesse surveillé ! Mais certains acteurs du numérique s'engagent pour créer un Internet éthique et sécurisé où ton identité est protégée.

60% des Français n'ont pas confiance dans le numérique.* Baromètre 2017 de la confiance des Français dans le numérique publié par L'ACSEL.

SURFE PROTÉGÉ >>>>>

- N'utilise que des appli que tu as téléchargées sur des sites officiels (App Store, Googleplay...). Regarde sur **av-test.org** pour installer un bon antivirus et malwares et ajoute un bloqueur publicitaire comme uBlock Origin.
- Avant de communiquer des données personnelles à un site, vérifie qu'il est fiable et sécurisé. A-t-il un label de confiance ou affiche-t-il un cadenas dans son url ?
- Si tu crées un compte, invente un mot de passe que personne ne peut deviner. Et ne le donne à personne, même à ton meilleur ami !
- Quand tu publies ou chattes sur un réseau, ne partage pas ton adresse, ton emplacement exact ou aucun détail sur ta vie privée.

- Pense à bien paramétrer ton profil sur Snapchat, Instagram et autres réseaux pour éviter que n'importe qui puisse lire tes stories.
- Pense aussi à toujours te déconnecter après avoir consulté un site ou réseau social, pour que personne ne réutilise ta session à ton insu. Surtout si tu te connectes depuis un ordi ou un mobile qui ne t'appartient pas ou que tu partages avec d'autres !
- Découvre tous les conseils de la CNIL pour protéger tes données : https://www.educnum.fr/sites/default/files/atoms/files/af-fiche_10-conseils-pour-resternet-sur-le-web_cnil_a2_ok.pdf

CNIL

LE CLOUD, UN ESPACE PLUS OU MOINS SÉCURISÉ

Dropbox, Google Drive, iCloud, One Drive de Microsoft... Tu enregistres tous tes fichiers texte, audio ou vidéo sur des serveurs externes accessibles via Internet plutôt que sur ton disque dur. Finies les clés usb, tu accèdes à tes fichiers depuis n'importe quel appareil. Attention ! ce type de service n'offre pas une garantie forte sur la durée de conservation de tes données ni leur confidentialité. La solution la plus sécurisée pour tes documents

importants (bulletins scolaires, papiers administratifs...) est d'utiliser un coffre-fort numérique. Cet outil adopte des normes d'archivages et des standards de sécurité et d'authentification fortes certifiés plus performants. Encore plus rassurant, choisir un coffre-fort numérique hébergé en France sur des serveurs redondants (copies doubles de tes documents).

Quelques exemples de coffre-forts numériques hébergés en France

- Digiposte, 5Go de stockage gratuit.
- Xambox, jusqu'à 2000 pages stockées gratuitement.
- e-coffre-fort, stockage gratuit de 30 documents et 5 albums photo.

DES LOGOS ET LABELS DE CONFIANCE

- Le cadenas  qui s'affiche dans la barre url, et les adresses url commençant par **https://** indiquent que les informations échangées avec le site sont sécurisées.
- Le logo  garantit que le système de paiement est sécurisé.

LES E-MAILS SOUS SURVEILLANCE

Certains opérateurs de webmail mettent en place des systèmes robotisés qui scannent nos messages : une manière intrusive pour nous proposer ensuite des publicités en fonction de nos centres d'intérêt ! Nos données sont donc plus ou moins sécurisées... Pour minimiser les intrusions, on peut choisir un webmail dont l'opérateur est en France et qui répond donc à la législation française, plus protectrice que la législation américaine. C'est le cas de **Laposte.net** ou de **Ecomail.fr** par exemple.

Le B.A BA du bon mot de passe

- un mot de passe différent pour chaque site, mail ou réseau social,
- un mot de passe compliqué, difficile à deviner,
- au moins 10 caractères,
- au moins une majuscule,
- des lettres et des chiffres qui n'ont rien à voir avec tes données personnelles ou celles d'un proche (nom, prénom, date de naissance...),
- des caractères spéciaux #\$/[]{}...



RÉSEAUX SOCIAUX : ON S’AFFICHE SUR LE WEB ?

Grâce aux réseaux sociaux tu échanges des news avec tes potes, des bons plans et des crises de rire en temps réel. Trop bon ! Sauf quand tu te tapes l’affiche sur le web sans l’avoir voulu... **Choisis ce que tu publies** et blinde ton compte pour ne pas te taper la honte.

LES RÉSEAUX SOCIAUX C’EST GÉNIAL

Si les réseaux sociaux étaient un pays, ce serait le pays le plus peuplé au monde ! Pourquoi un tel succès ? Parce qu’avec ces réseaux, on peut tout faire, ou presque : retrouver des potes, chatter, publier des messages et réagir sur ceux des autres, regarder des vidéos, jouer... de vrais sites multi-usages ! Mais il faut avoir 13 ans minimum et que tes parents soient d’accord ou que tu attendes d’avoir 15 ans pour pouvoir t’y inscrire seul.

LES AMIS DE TES AMIS SONT-ILS TES AMIS ?

Le gros trip, avoir le plus d’amis, de contacts ou de followers pour épater ses potes. Mais attention ! Apprends à faire le tri : crée différents niveaux de diffusion en fonction des infos que tu souhaites partager avec eux : tes amis de confiance, tes copains, tes connaissances. Évite de taper des noms au hasard pour te faire de nouvelles relations et n’accepte pas les invitations de personnes que tu ne connais pas perso, même si ce sont des amis de tes amis.

* Sources Le Blog du modérateur 2018

DIS ? TON INVITATION SUR INSTA : TU L’AURAS PAS MISE EN MODE PUBLIC ? PAR HASARD ?



APPLIS À GOGO, VAS-Y MOLLO

Quand tu prends une photo que tu modifies avec une application comme Snapchat ou FaceApp, vérifie que l’appli n’accède qu’à ton appareil photo, et non pas à toute ta galerie ! Pas la peine qu’ils sachent tout de ta vie... De plus, une photo est une donnée biométrique qui peut servir de pass d’identification si elle est piratée.

TRAQUÉS PAR LES RÉSEAUX >>>>>

Ce qui fait vivre financièrement les réseaux sociaux, c’est surtout la pub. Si tu likes une page, le réseau social en apprend sur toi et tes habitudes de navigation. Il analyse aussi tes données perso et tout ce que tu publies pour afficher des pubs susceptibles de t’intéresser. Modifie tes préférences si tu veux bloquer la personnalisation des pubs.

TES PUBLICATIONS

T’APPARTIENNENT-ELLES VRAIMENT ?

Même si tous les contenus que tu publies restent en théorie ta propriété, certaines plateformes précisent dans leurs conditions d’utilisation qu’ils ont le droit de s’en servir : en publiant sur leur réseau, tu acceptes de céder tes droits à l’image et leur accordes une licence d’utilisation de tes contenus (photos, vidéos etc...). Ils peuvent donc les utiliser comme ils veulent et les conserver tant que ton compte reste actif... Vérifie les préférences par défaut et modifie-les si tu peux.

C’EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ TOI

Comment transformer une fête perso en festival mondial ? Une fille l’a appris à ses dépens : elle a publié son invit en mode public et ses amis, mais aussi les amis de ses amis l’ont lue. Résultat, 300 personnes ont déboulé chez ses parents...

C’EST QUOI ?

Un réseau social est un site qui regroupe des internautes souhaitant communiquer et échanger entre eux. Il peut s’agir de groupes de personnes qui souhaitent partager leurs centres d’intérêt (Instagram, Snapchat, Youtube).



N’ACCEPTÉ
PAS
N’IMPORTE QUI

Ton profil, c’est comme ta maison. Ne laisse pas entrer n’importe qui et fais bien la distinction entre connaissances et vrais amis. Avant d’accepter **Snapwarrior24** dans ton réseau, vérifie :

- que tu sais qui se cache vraiment derrière ce pseudo
- que tu le connais dans la vraie vie et qu’il est réglo.

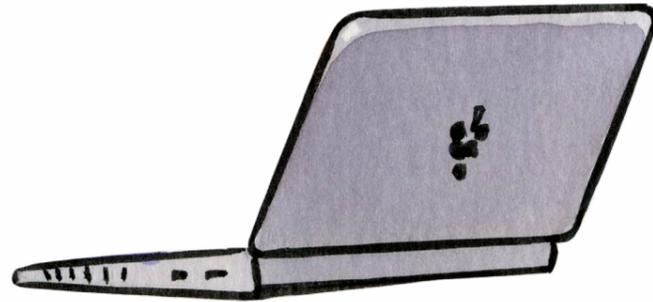


TES INFOS, C'EST PERSO

- **Vérifie tes paramètres de confidentialité.** Enregistre tes préférences pour ne pas partager ton adresse et tes publications avec n'importe qui. Si tu te connectes sur ton mobile ou un ordi en dehors de chez toi, vérifie aussi les paramètres : ils peuvent être différents en fonction des appareils que tu utilises.
- **N'apparaît pas sur tous les résultats de recherche.** Google scanne les pages des réseaux sociaux pour enrichir ses résultats : désactive la fonction « recherche publique » dans ton compte.
- **N'enregistre jamais ton mot de passe.** Comme ça, personne ne pourra utiliser ton compte à ta place et se faire passer pour toi.
- **Vérifie régulièrement tes préférences.** Quand les réseaux sociaux changent leur politique de confidentialité, tes préférences peuvent être modifiées. Clique régulièrement sur le cadenas dans la barre d'url pour vérifier les permissions accordées à tes réseaux préférés.

CAP OU PAS CAP ?

Si certains challenges sont vertueux, d'autres sont franchement dangereux et ont même entraîné la mort de plusieurs ados. D'autres, comme la légende urbaine Momo Challenge, sont si flippants qu'ils auraient poussé des jeunes au suicide. Relever un défi, ça stimule ? Avant de te lancer tête baissée, vérifie que le jeu en vaut la chandelle...



AGIR POUR LA BONNE CAUSE ?

Sur les réseaux, les challenges s'enchaînent. Tout a commencé en 2014 aux États-Unis avec le Ice Bucket Challenge. L'objectif, se renverser un seau d'eau glacée sur la tête pour récolter des fonds en faveur de la lutte contre la maladie de Charcot. Justin Timberlake et Mark Zuckerberg ont relevé le défi, comme des milliers d'autres. Depuis, des centaines de challenges ont été lancés, des plus utiles aux plus débiles !



SOIGNE TA e-RÉPUTATION

Avant de publier sur un réseau, choisis qui pourra voir ton message : tes amis, tes amis et leurs amis, tout le monde. Mais rappelle-toi :

- Les personnes qui ont accès à tes contenus peuvent les relayer sur leur page ou sur d'autres sites. Du coup, leurs contacts pourront voir tes contenus privés.
- Si un ami publie ta photo, ou que quelqu'un te reconnaît sur une photo, il peut la taguer en ajoutant ton nom. Si on tape ton nom dans Google, la photo peut donc s'afficher. Pense à désactiver la fonction identification de photos.
- Pas d'oubli sur le web... Même si tu supprimes des infos de ton profil ou que tu résilies ton compte, les contenus peuvent encore se promener sur le web. Il suffit qu'un de tes contacts les ait partagés avec d'autres utilisateurs, diffusés, copiés ou enregistrés. Tu peux faire jouer ton droit au déréférencement en demandant aux moteurs de recherche de supprimer tes anciens contenus.

CA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES

Total in love, ils se sont échangé des photos plus qu'intimes pendant des semaines. Mais un jour, la love story est finie. Super véner, l'un des deux tourtereaux a partagé ses photos choc avec son réseau. Qui l'a liké et partagé au monde entier. Et là, c'est le drame...

Net et sans embrouilles

Tu as mis en ligne une vidéo de la super teuf d'hier et tagué tes amis ? Avant de publier l'image de quelqu'un, la loi exige de lui demander un accord écrit signé. Ça calme !



HAINE SUR LE WEB : ATTENTION DANGER

#juif, arabe, homo, meuf... **Certains ont la haine.** Dans les posts, les jeux, les vidéos ou sur des sites qui paraissent inoffensifs, des propos haineux circulent, diffusés par des inconnus ou des groupes hyper organisés. Pour eux, Internet est un vaste champ de bataille.

C'EST QUOI ?

Un discours de haine est un discours qui propage, incite ou justifie la haine raciale, xénophobe, antisémite, sexiste, homophobe ou encore envers toute personne en situation de minorité ou de handicap.

UN TERRAIN DE CHASSE POUR LES GROUPES HAINEUX

Outil de propagande, Internet est aussi un lieu de recrutement pour les groupes haineux. Ils publient des vidéos super accrocheuses ou des jeux de guerre hyper léchés. Pris dans le feu de l'action, on ne fait pas toujours attention à ce qui est dit. Le discours de haine fait alors insidieusement son chemin dans notre cerveau... Jeux ou vidéos, reste sur tes gardes et pense à décrypter ce qu'on te raconte.

LA HAINE LÀ OÙ ON NE L'ATTEND PAS

Quand tu fais des recherches pour un exposé, tu peux tomber sur des contenus incitant à la haine. Rien d'étonnant, Internet est l'espace d'expression préféré des groupes haineux. Ils éditent des contenus qui paraissent inoffensifs pour remonter facilement dans les moteurs de recherche. D'autres piratent des sites renommés. Encore plus simple, ils publient des commentaires sur des articles d'information ou d'intérêt général.

CYBERSEXISME, LES FILLES EN PREMIÈRE LIGNE

Faire circuler des rumeurs ou publier des insultes portant sur l'apparence physique ou sur le comportement amoureux ou sexuel, diffuser des images intimes sans le consentement de la personne, c'est du cybersexisme, puni par la loi. Les filles sont plus souvent visées que les garçons. Elles sont 2 fois plus nombreuses à avoir été forcées à envoyer un selfie intime, souvent sous la pression de leur petit ami.*

* Sources Observatoire universitaire international éducation et prévention (OUIEP) Université Paris-Est, 2016

Net et sans embrouilles

La loi régit la prise de parole en public : sur les réseaux sociaux, un message est considéré comme public s'il est accessible à d'autres personnes que les « amis » de l'utilisateur. Plus d'info sur dilcrah.fr.



HARCÈLEMENT, VICTIME OU BOURREAU ?

Dès qu'on subit des violences verbales ou physiques répétées, on est harcelé. Si on ne vient pas en aide aux victimes on joue le jeu du bourreau. Relayé par les messageries et réseaux sociaux, le harcèlement peut vite prendre de l'ampleur et dégénérer gravement. Si tu es victime ou témoin de harcèlement, parle-en à un adulte ou appelle les numéros gratuits **Non au harcèlement** au 3020.

JE PUBLIE, JE RESPECTE

Non, Internet n'est pas un vaste défiloir ! Bien cachés derrière leur écran, certains postent des propos violents qui peuvent se transformer en vastes campagnes de haine si leurs messages sont relayés par de nombreux internautes. S'exprimer est un droit qui implique des devoirs, notamment celui de respecter les autres. La loi réprime les actes d'incitation à la haine ou à la violence : ils sont punis par une amende ou une peine de prison, en fonction de leur gravité.



Tu vois un discours de haine ? **Signale-le !**
Clique sur le lien « Signaler un contenu » ou utilise l'une de ces plateformes :
- L'association des fournisseurs d'accès et de service Internet : [http:// www.pointdecontact.net](http://www.pointdecontact.net)
- Pharos, le site du gouvernement : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>



Si tu es confronté, sur Internet ou sur les réseaux sociaux, à des images, des textes, des vidéos, des photos, des gifs ou des mèmes haineux : un seul réflexe, signale-le !



<https://www.pointdecontact.net/cliquez-signalez/>

TES FILMS ET TA ZIK OÙ TU VEUX QUAND TU VEUX

Films et musique qui font le buzz ou créateurs inconnus, tu télécharges non-stop pour en profiter où tu veux, quand tu veux. Mais les limites, tu les connais ?

Peer to Peer et streaming, C'EST QUOI ?

Le Peer to Peer (P2P) permet de télécharger des films ou de la musique stockés sur un ordinateur distant. Attention ! Les internautes partagent parfois des fichiers dont ils ne sont pas les auteurs, sans autorisation : ce sont des fichiers piratés, donc illégaux. Le streaming permet de visionner une vidéo ou d'écouter de la musique au fur et à mesure de son arrivée sur un ordinateur, sans avoir à télécharger de fichiers. C'est la solution utilisée par Youtube ou Daily-motion, les plateformes de vidéo à la demande (VOD) ou de musique à la demande (Deezer, Spotify...)

Le Droit d'auteur

À QUOI ÇA SERT ?

Tout travail mérite salaire ! Les droits d'auteur et les droits voisins du droit d'auteur permettent aux créateurs (auteurs, artistes-interprètes, compositeurs, musiciens), et à ceux qui les accompagnent dans leur carrière (producteurs, éditeurs) d'être rémunérés pour leur travail. Sans cette rémunération, il n'y a pas de création.

Pour écouter de la musique, tu as plein de possibilités (parfois gratuites), et qui permettent aux créateurs d'être rémunérés :

- Les sites de streaming (offres gratuites ou abonnements payants) : Deezer, Spotify, Apple Music, Amazon.
- Google Play, Soundcloud, Qobuz, Napster...
- Les webradios.
- L'achat de CD.
- L'achat de titres en ligne via des sites de téléchargement (Itunes, Amazon mp3...).
- Ton abonnement téléphonique inclue peut-être déjà un abonnement à un service musical, renseigne-toi.

Net et sans embrouilles

Certains sites légaux de streaming ou téléchargement de films possèdent le label Offre légale Hadopi. Pour les connaître, va sur <https://www.hadopi.fr/outils-usages/rechercher-un-site-ou-un-service>.

COPIER N'EST PAS JOUER

Si tu as acheté un CD ou un DVD, tu peux le copier autant que tu veux ? Ben non, tu ne peux en faire qu'une copie pour ton usage perso. Pas question de faire du business en revendant des copies à la sortie du bahut ou de partager un film que tu as téléchargé !

LA POLICE DU NET VEILLE

Si ton fournisseur d'accès remarque que tu télécharges des fichiers illégalement, il doit prévenir la commission Hadopi qui défend le droit d'auteur. Au bout de 3 avertissements, on te coupe ton accès web et tu régles une amende bien salée.

LE SAVAIS-TU ?

Sur les sites de streaming légaux type Deezer, Spotify, Apple Music, Amazon ou Napster, tu peux aussi écouter ta musique hors connexion (abonnement payant).

- Le prix d'un abonnement mensuel sur un site de streaming légal est moins cher qu'un hamburger (et la version gratuite existe chez certains en contrepartie de publicités) !
- Si tu télécharges la musique que tu aimes sur des sites illégaux, ceux qui créent la musique ne pourront pas être payés. En plus, toi ou tes parents recevrez un mail d'avertissement de l'Hadopi.
- Télécharger des vidéos à partir de You Tube (stream-ripping) sur ton ordinateur ou ton Smart Phone prive aussi les créateurs de leur rémunération.

La musique est précieuse

RESPECTONS-LA !

Tu écoutes de la musique partout, tout le temps. La musique n'a jamais été autant écoutée. Pourtant, la musique est fragile parce que ceux qui la créent ne sont pas toujours rémunérés. Alors si tu aimes la musique, une seule solution : l'écouter sur des sites qui rémunèrent les créateurs.

TÉLÉCHARGEMENT ILLÉGAL, TU RISQUES GROS

Certaines plateformes de téléchargement ne respectent pas les droits d'auteur ou contiennent des fichiers plus ou moins douteux :

- les fakes : le nom du fichier n'a parfois rien à voir avec son contenu. Tu croyais télécharger le blockbuster du moment ? Tu te retrouves avec un vrai nanar...
- les virus et chevaux de Troie : au lieu de l'album que tu adores, tu as téléchargé un virus qui a explosé ton disque dur... Dur !
- les pubs non stop : certaines plateformes collectent tes infos perso et les revendent. Résultat, ta boîte mail explose de pubs !

DERRIÈRE CHAQUE CHANSON, IL Y A PLUS QU'UN CHANTEUR...

Il y a des gens qui vous ont fait pleurer, qui vous ont fait chanter, des gens qui vous ont fait aimer, qui vous ont fait danser. Quand vous vous rendez sur un site de musique en ligne légal payant ou gratuit, vous rémunérez le travail de chacun : celui qui écrit les paroles de la chanson (auteur), celui qui crée la musique (compositeur), celui qui édite la musique (éditeur), celui qui investit sur le projet, qui développe la carrière de l'artiste et le fait connaître à tous (producteur), celui qui accompagne l'artiste et le conseille (manager), celui qui distribue la musique (service de steaming)...



Les créateurs sont rémunérés pour leur travail



Aucune rémunération pour les créateurs de la musique

* Retrouve toutes les offres de musiques légales sur le site TPLM : www.tplmusic.org



JEUX VIDÉO : ACCRO, MAIS PAS TROP !

Fortnite, Mario, Call of duty... avec leurs scénarios qui déchirent et leurs images de plus en plus réalistes les jeux vidéo ont de quoi faire pâlir les meilleures productions de ciné. Des jeux qui investissent toutes nos plateformes et explosent les records !

C'EST QUOI ?

Avatar
Avatara vient de la langue des brahmanes hindous. Il désigne les différentes formes que prend la déesse Vishnu quand elle vient sur Terre. Avatara est son incarnation physique sur terre, donc. En informatique, c'est l'incarnation numérique d'une personne dans un monde virtuel.

CHACUN SON AVATAR

Deviens le héros d'un monde totalement imaginaire mais toujours fantastique ! Crée ton avatar dans Fortnite, dans Detroit : Become human ou dans des simulateurs de vie comme Les Sims. Dans ces MMORPG (jeux de rôle massivement multijoueurs) ton personnage peut intégrer des guildes ou rejoindre une communauté de joueurs. Et grâce aux add-ons, tu télécharges de nombreuses fonctionnalités complémentaires (niveaux, équipements, scénarios, armes...)

Plus de 150 millions de joueurs sur Fortnite.

LE POTE DE MON AVATAR N'EST PAS MON AMI

Poulpi63 t'a aidé à gagner la partie ? Ce n'est pas une raison pour chater avec lui comme si tu le connaissais dans la vraie vie. Qui te dit qu'il est vraiment réglo ? Ne lui donne aucune info perso sur toi et ta famille.



UN VASTE TERRAIN DE JEU

Si hier il fallait acheter une console et la cartouche de jeu qui va avec, aujourd'hui, on peut télécharger des jeux sur son mobile ou sa console depuis des plateformes en ligne, gratuites ou payantes. D'ailleurs, près de ¾ des joueurs français jouent en ligne. On joue même sur Facebook. La moitié des membres du super réseau social télécharge des jeux sur cette plateforme.

74% des Français jouent aux jeux vidéo.



C'est pas du jeu ?

De nombreuses études prouvent que les jeux vidéo permettent de développer des compétences : agilité, réflexion, stratégie... Ce n'est pas pour rien que l'armée américaine a adopté Doom II dès les années 90 pour entraîner ses troupes, que des universités scientifiques se servent du jeu vidéo pour faire des découvertes, que des sociétés recrutent des chefs de guildes pour gérer leurs équipes, ou que d'autres utilisent les serious games (des jeux sérieux, c'est tordant, non ?) pour recruter ou former leurs employés.

STARS DU PODIUM

Les streamers ont la cote. Ils partagent l'affichage de leur écran avec une communauté de joueurs pour montrer leurs performances en live, comme sur la plateforme Twitch. Un bon moyen d'échanger des tips pour gagner le prochain niveau ! Et les jeux vidéos ont leurs championnats du monde. Fin 2018, 144 joueurs de plus de 30 nationalités différentes se sont affrontés sur League of Legend devant 99,6 millions de spectateurs ! Certains joueurs deviennent même des professionnels de l'esport. Les dotations aux gagnants ont d'ailleurs atteint plus de 121 millions de dollars en 2017.

4,3 milliards d'euros pour le marché français du jeu vidéo en 2018.

SUIS PEGI

Les jeux violents c'est pas ton truc ? Ca tombe bien, la signalétique PEGI te dit si le jeu que tu veux acheter est ok pour ton âge. La signalétique PEGI c'est 5 catégories d'âge et 7 indications de contenu (violence, teneur sexuelle, stupéfiants, peur, jeu de hasard, discrimination, langage grossier).



PLEIN LES YEUX

La réalité virtuelle débarque à la maison. Les premiers périphériques de réalité virtuelle grand public sont en vente depuis 2016. Les éditeurs de nos titres favoris nous préparent des jeux de plus en plus immersifs et réalistes. On va se régaler !



POP!

VIVE LES LOGICIELS LIBRES !

Esclaves de la techno ? Jamais ! Les **free softwares** nous libèrent des mastodontes de l'informatique. Ils sont libres, donc à tout le monde ! On peut les diffuser, les copier, les modifier tant qu'on veut. Légalement.

C'EST QUOI ?

Un logiciel libre, ou free software, est un logiciel qui appartient à tous ! Son code informatique est dit open source : les utilisateurs y ont accès pour l'améliorer. On a donc le droit de l'utiliser, le copier, le modifier ou le diffuser, contrairement aux logiciels dits propriétaires qui appartiennent à leur auteur. Des exemples ? Le navigateur Firefox, le lecteur multimédia VLC, la suite bureautique OpenOffice.org, l'IM Gaim, etc.

OÙ EN TROUVER ?

Sur des annuaires de logiciels libres comme framalibre.org ou april.org, ou dans les grands magasins qui vendent des CD de logiciels libres.

Bon à savoir

À ne pas confondre avec les freewares (gratuits), ces logiciels gratuits qu'on peut copier autant de fois qu'on veut, mais dont l'auteur conserve la propriété. Leur code source n'est pas modifiable.

Net et sans embrouilles

Tu ne peux pas choisir le système d'exploitation et les logiciels de ton choix sur ton ordi ? C'est interdit ! Les fabricants n'ont pas le droit d'imposer le système d'exploitation et des logiciels propriétaires : ils sont installés par défaut mais tu dois pouvoir en mettre d'autres.

VIEUX COMME LE MONDE... DES ORDINATEURS

Les logiciels libres ont équipé les premiers ordinateurs. Tu sais, ceux qui ressemblaient à des armoires de 10 tonnes ! Dans les années 60 seuls les scientifiques s'en servaient. Ils partageaient et échangeaient leurs logiciels afin de les améliorer plus rapidement.

ULTRA FIABLES ET TOTAL OPEN

Fabriqués par des mordus de techno qui partagent leur savoir, les free softwares offrent des fonctionnalités super avancées. Les bugs sont repérés et corrigés ultra vite. Du coup ils sont aussi moins vulnérables aux virus et aux failles de sécurité. Pratique, on produit des fichiers dans des formats standards, donc utilisables avec d'autres logiciels. Que du bonheur !



WEBOGRAPHIE >>>>>

Protège tes données

- Installer un antivirus et malwares : www.av-test.org
- Installer un bloqueur de publicité : <https://ublock.org>
- CNIL : 10 conseils pour protéger tes données personnelles : <https://www.cnil.fr/fr/maitriser-mes-donnees>

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

La quadrature du Net : https://www.youtube.com/watch?v=TOFmIYAm_0A&list=PL2UK9Uu0GFtwjoT7JCXhWP41iIE1PUPJ

Contrôle tes données : qu'est-ce les données pseudonymisées ?

La quadrature du Net : <https://www.youtube.com/watch?v=E-jA-UzmfZhQ&list=PL2UK9Uu0GFtwjoT7JCXhWP41iIE1PUPJ&index=2>

Qu'est-ce le droit à l'effacement ?

La quadrature du Net : <https://www.youtube.com/watch?v=73oX2ZE-Dxw&list=PL2UK9Uu0GFtwjoT7JCXhWP41iIE1PUPJ&index=5>

STOP À LA HAINE

Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

Dilcrah : <https://www.dilcrah.fr>

Que faire en cas de harcèlement ?

Non au harcèlement :

<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr>

Signaler des propos de haine

- Plateforme de signalement : <http://www.pointdecontact.net>

- Pharos, le site du gouvernement :

<https://www.internet-signalement.gouv.fr>

Sites de streaming et de téléchargement légal de films et musique

- <https://www.hadopi.fr/outils-usages/rechercher-un-site-ou-un-service>

- <https://www.tplmusique.org>

Sites de logiciels libres de droits

- <https://framasoftware.org/fr>

- <https://www.april.org>



Organisez une journée d'information dans votre établissement

TOUR DE FRANCE INTERNET

Des animateurs spécialisés répartis sur tout le territoire métropolitain interviennent dans les écoles, collèges, lycées et dans les structures non scolaires (MJC, ITEP, IME...) en y animant des séances d'information et de prévention concernant les enjeux et les risques du numérique.

Les sujets abordés dépendent de l'âge des publics et des attentes des structures (cyber harcèlement, téléchargement, réseaux sociaux, téléphone mobile, jeux vidéo, éducation aux médias et à l'information, citoyenneté, égalité fille-garçon).

Notre but est de créer une ressource complémentaire à l'Éducation nationale et à l'éducation familiale en proposant des interventions de prévention, d'information et de vulgarisation aux usages du numérique et d'EMI. Depuis 2004, nos équipes ont rencontré plus de 5 millions d'enfants et d'adolescents et près de 900 000 adultes (enseignants, parents, éducateurs...).

Chaque année, plus de 6000 interventions sont réalisées par nos animateurs partout en France.

www.asso-generationnumerique.org

Les actions d'information et d'éducation de **Génération Numérique** en milieu scolaire sont réalisées et conduites avec le soutien de :



Ce livret a été imprimé grâce à la participation d'Instagram.

Notre équipe est à votre disposition au tél. : 01 45 66 00 47

Et par mail : info@asso-generationnumerique.org

Pour plus d'informations, consultez le site de l'association : www.asso-generationnumerique.org

<https://www.facebook.com/assogenerationnumerique>

Twitter : @AssoGeNum